

Communiqué de
presse pour diffusion
immédiate



L'AQIC ANNONCE DES CHANGEMENTS À SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

Québec, le 16 janvier 2024 – L'Association québécoise de l'industrie du chanvre et du cannabis (AQIC) annonce la nomination de monsieur Benoit Pinsonneault à son conseil d'administration, en remplacement de madame Mariève Rodrigue de l'entreprise Greentone. Avec plus de 18 années d'expérience dans l'industrie des produits de consommation, il occupe maintenant le poste de Chef des Affaires commerciales chez Greentone. L'Association lui souhaite la bienvenue et tient également à remercier Madame Rodrigue pour son engagement et la grande qualité de ses contributions au sein du conseil.

« Au nom du Conseil d'administration et des membres de l'AQIC, je tiens à exprimer toute notre reconnaissance à Mariève Rodrigue pour le temps et les efforts qu'elle a investis dans notre association. Son professionnalisme, sa rigueur et sa sollicitude auront été un exemple pour moi. Par le fait même, je souhaite la bienvenue à Monsieur Pinsonneault. Il sera un atout pour la grande famille de l'AQIC », souligne Pierre Leclerc, Président-Directeur général de l'AQIC.

Michel Timperio, Président exécutif du conseil d'administration a quant à lui mentionné que : « C'est avec un immense plaisir que j'accueille Monsieur Benoit Pinsonneault au sein du conseil de l'AQIC. Son travail et son engagement permettront à notre association de continuer à faire rayonner l'industrie du chanvre et du cannabis d'ici. »

« Je suis très fier de pouvoir joindre le CA de l'AQIC et de contribuer, avec des membres et collègues exceptionnels, à faire grandir l'industrie québécoise du cannabis », a déclaré Benoit Pinsonneault.

À propos de l'AQIC

L'AQIC offre à ses membres un forum de réflexion sur les enjeux qui touchent l'industrie québécoise de ce secteur et agit comme interlocutrice constructive auprès de la SQDC, des instances gouvernementales et des parties prenantes. Elle vise le développement responsable d'un cadre réglementaire adapté au Québec, et ce, dans l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité publiques visés par la légalisation du cannabis, soit la réduction des méfaits associés à la consommation par l'offre de produits de qualité soumis à de rigoureux contrôles et la redirection de l'achat de cannabis vers l'économie licite. Elle a aussi pour mission de démystifier le cannabis et le chanvre et de démontrer leur plein potentiel, que ce soit pour des utilisations récréatives, culinaires, environnementales ou industrielles, par exemple.

Pour de plus amples informations, consultez le site : aqic.ca.

- 30 -

Demandes médias et services aux membres

Caroline Shevlin

Coordonnatrice

Association québécoise de l'industrie du chanvre et du cannabis (AQIC)

Téléphone : 514 834-9233

Courriel : info@aqic.ca